

# Une promenade urbaine sur les boulevards pourrait bientôt tourner en boucle



**Le projet métropolitain des boulevards, qui doit relier les deux rives en traversant six communes, pourrait aboutir en 2040. De nouvelles concertations et expérimentations sont prévues, tandis que la municipalité bordelaise souhaite aller plus loin dans la sécurisation des pistes cyclables, tendant vers l'aménagement de sites propres.**

« L'apaisement, on n'y est pas encore » soulève Manuela, au milieu des klaxons barrière du Médoc. Elle est propriétaire depuis 7 ans, avec son conjoint, du café-restaurant Au Roi Carotte. Devant son bistrot, non loin de l'arrêt de bus Carnot, la route est encore à 2x2 voies. « C'est bruyant toute la journée et surtout dangereux » décrit-elle :

« Mes enfants sont à l'école à 500 mètres mais je les accompagne. La semaine dernière, une trottinette a été fauchée à l'angle de la rue Ulysse-Gayon. Il y a des conflits d'usage tout le temps. J'attends le jour où on sera tranquille pour laisser nos enfants se promener ou faire du vélo seuls sur les boulevards. Mais ça sera quand ? »

## « Projet au long cours »

Car c'est une transformation urbaine d'ampleur dont on parle depuis plus de dix ans à Bordeaux et qui devrait aboutir en 2040. « Ce n'est pas un projet de voirie mais un projet d'espace public » a annoncé André Kiss, maire du Haillan et vice-présidente métropolitaine chargée des espaces publics et de la voirie, en préambule à la réunion publique sur l'aménagement des boulevards le 7 septembre dernier à la salle des fêtes du Grand Parc.

Au cœur des déplacements urbains (30 000 véhicules par jour), les boulevards concentrent le long de leurs 19 kilomètres 131 000 habitants. 62 000 de plus pourraient y vivre à l'horizon 2030-2040. Le projet inclut désormais la rive droite avec la livraison à l'été 2024 du pont Simone-Veil.

Ce « projet au long cours » concerne six communes : Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat et Talence. Il n'a toutefois, à ce stade, pas de plan-guide ni de budget mais une « philosophie générale ».



L'un des enjeux de la concertation : réduire le conflit d'usage (VB/Rue89 Bordeaux)

## Promenade urbaine

Un bilan de la [concertation menée entre 2019 et 2022](#), sous l'égide la Commission nationale du débat public (CNPDP), a été dressé lors de la réunion publique. Quelques 3 500 contributions ont été apportées, la plupart rapportent une envie de « dépolluer », de « végétaliser » ou encore de « ralentir ». « Les Boulevards doivent redevenir ce qu'ils étaient : une promenade urbaine », peut-on lire dans [une synthèse](#) des avis faite au cours de la concertation.

« Les barrières ont perdu leurs commerces parce que trop de voitures et pas assez d'attractivité », observe un autre contributeur.

En effet, dans les années 30, entre la barrière Saint-Genès et celle du Médoc, les boulevards sont un lieu de promenade. On y trouve des cafés, des restaurants et des cinémas. Des fêtes foraines rythment parfois la vie le long de la ceinture. Un tram y circule. Dans les années 60, l'essor de l'automobile redessine la physionomie et le partage des espaces.

## « On attend du concret »

Un « besoin de renouer avec le passé » ressort donc de la concertation, orientant le projet vers le développement de commerces et d'espaces de vie. La Métropole dispose, d'ores et déjà, de certains outils, comme le détaille Andréa Kiss :

« Nous avons adopté, en juin dernier, un périmètre de prise en considération. C'est un outil d'urbanisme de veille qui nous permet de surseoir à statuer si il y a une opportunité foncière. S'il y a un projet immobilier, on peut aussi demander à ses porteurs qu'il soit compatible avec l'interface imaginée pour les boulevards du futur. »



Pierre Hurmic et André Kiss lors de la réunion publique sur l'aménagement des boulevards à la salle des fêtes du Grand Parc (VB/Rue89 Bordeaux)

« On attend du concret, je ne connais pas de projet qui n'a pas de budget », réagit Emmanuel Sallaberry, maire de Talence, interrogé par Rue89 Bordeaux, sur le « dossier des dix prochaines années sur la métropole » :

« Nous portons un certain nombre de propositions, y compris dans le diffus. Ce qui nous importe, c'est la préservation des lieux de vie que sont les barrières, à Talence, la barrière de Pessac et de Saint-Genès. Les boulevards ne sont pas que des façades. Aujourd'hui nous avons des tissus commerciaux qui sont en difficulté, il faut passer à la vitesse supérieure, pourquoi pas mettre des aménagements temporaires en fonction des saisons. Il faut que les boulevards soient pensés comme un axe de vie. »





« Nous espérons lancer des expérimentations en septembre 2024 » révèle Didier Jeanjean, adjoint au maire de Bordeaux chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés. La municipalité bordelaise a déjà mené un travail prospectif sur de possibles sites d'expérimentations à l'instar des abords du Parc Lescure, de la Cité administrative ou des carrefours reliant à Bègles. « Nous allons attendre les résultats des concertations pour croiser les données », indique l'élus.

## Des sites propres pour les vélos ?

Alors que la pollution de l'air a baissé de 30% sur les boulevards entre 2018 et 2022, et que la pratique du vélo a augmenté (+75% de cyclistes en 2021), la Ville de Bordeaux souhaite aller plus loin dans les aménagements pour les cyclistes.

Marie-Claude, 80 ans, fait du vélo tous les jours. Elle habite depuis 2008, avec son mari Jean-Paul, dans une maison à côté de la barrière Saint-Médard. Elle juge « salubre » la mise à 2x1 voie des boulevards, mais a encore souvent des « frayeurs » :

« Ça arrive souvent que je me fasse frôler par des bus ou des ambulances. On pourrait se croire à l'aise, mais il faut toujours faire attention. »

« Il faut aller vers l'aménagement de pistes cyclables en site propres » plaide Didier Jeanjean :

« Pour y arriver, il fallait déjà démontrer que les boulevards fonctionnent à 2x1 voies. La majorité des avis était contre, mais nous y sommes parvenus. Partout où cela est possible, il faut désormais que les vélos soient protégés sur des sites propres. Il y a plusieurs solutions, mais nous en sommes encore à l'état de réflexion. Il faut que ça soit débattu avec les habitants et les services techniques. »

Là encore, cette problématique devrait être étudiée « en séquences », notamment sur la question du stationnement. Une volonté politique qui répond au [positionnement de Vélo-Cité](#). L'association considère les couloirs partagés bus-vélos comme une « excellente transition » mais milite pour un « choc culturel » :

« La disparition de l'esthétique routière et la création d'une promenade urbaine ainsi que d'une piste cyclable en site propre doivent être dès à présent fixées comme des priorités initiales intangibles du projet de transformation des boulevards. »

## Jusqu'au 5 novembre : installation artistique « Au-delà des Boulevards »

Bordeaux Métropole a dévoilé sa première expérimentation baptisée « Au-delà des Boulevards » le long du cimetière de la Chartreuse, boulevard Antoine-Gautier à Bordeaux. Inaugurée lors des Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023, elle est installée jusqu'au 5 novembre 2023.

Cette installation artistique vise à « recueillir des contributions citoyennes sur la programmation et les aménagements pérennes des boulevards ainsi qu'à questionner les sites pertinents pour accueillir de nouvelles expérimentations ». À découvrir :

- Le « Belvédère », pensé par le collectif de création urbaine Bruit du frigo.
- L'exposition « Nouvelles espèces de compagnie » dans le cadre du programme d'art public « L'art dans la ville » via le travail de la photographe Suzanne Lafont.



### L'AUTEUR



**Victoria Berthet**  
Journaliste, diplômée  
de l'IJBA. Du terrain,  
des faits et de la  
nuance.

Publié le 25/09/2023 – Rue89